

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME »

Siège Social : Zone Industrielle 8030-Grombalia

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 juin 2020. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes Mr Khaled MNIF.

Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2019
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS	1	16 050 721	14 046 439
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		5 500 483	4 017 404
moins : amort immob incorporelles		(2 037 802)	(1 947 315)
	1.1	3 462 681	2 070 089
Ecart d'acquisition		1 930 587	1 930 587
moins: amort Ecart d'acqui.		(1 859 996)	(1 660 260)
	1.2	70 591	270 327
Immobilisations corporelles		42 367 487	39 849 571
moins : amort immob corporelles		(30 160 316)	(28 370 446)
	1.3	12 207 171	11 479 125
Immobilisations financières	1.4	564 397	567 675
moins : provisions immob financières		(385 910)	(394 191)
		178 487	173 484
Autres actifs non courants	1.5	131 791	53 414
Total des actifs non courants		16 050 721	14 046 439
ACTIFS COURANTS	2		
Stocks		22 251 231	26 003 860
moins: provisions sur stocks		(1 406 592)	(1 394 555)
	2.1	20 844 639	24 609 305
Clients et comptes rattachés		22 817 727	22 663 078
moins: provisions sur clients		(3 890 601)	(3 649 056)
	2.2	18 927 126	19 014 022
Autres actifs courants		4 848 381	6 722 566
moins: provisions sur AAC		(705 825)	(703 843)
	2.3	4 142 557	6 018 723
Placements et autres actifs financiers		224 488	229 491
moins: provisions sur les placements		(6 593)	(6 593)
	2.4	217 894	222 898
Liquidités et équivalent de liquidités	2.5	3 870 564	5 050 241
Total des actifs courants		48 002 780	54 915 189
TOTAL DES ACTIFS		64 053 501	68 961 628

Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2019
(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES	3		
Capital social	3.1	14 040 000	14 040 000
Réserves consolidées		11 818 640	11 149 495
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		25 858 640	25 189 495
Résultat consolidé - Part du Groupe		2 558 365	2 735 425
Total des capitaux propres après résultat consolidé		28 417 006	27 924 920
Intérêt des minoritaires		279 334	632 195
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	4		
Crédit à moyen et long terme	4.1	1 838 363	2 396 682
Provisions pour risques et charges	4.2	257 686	218 324
Total des passifs non courants		2 096 049	2 615 006
PASSIFS COURANTS	5		
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	11 296 841	17 099 468
Autres passifs courants	5.2	4 308 065	4 171 105
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	17 656 207	16 518 934
Total des passifs courants		33 261 113	37 789 507
Total des passifs		35 357 162	40 404 513
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		64 053 501	68 961 628

Etat de résultat consolidé
Arrêté au 31-12-2019
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Revenus	6	59 480 536	58 531 126
Production immobilisée		-	646 646
Autres produits d'exploitation		96 086	143 979
Produits d'exploitation		59 576 622	59 321 751
Variation de stock des PF et des encours		3 354 242	219 691
Achats d'approvisionnements consommés	7	(42 473 908)	(39 548 332)
Charges de personnel	8	(8 925 526)	(8 672 174)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(2 593 012)	(2 704 611)
Autres charges d'exploitation	9	(3 808 351)	(4 004 730)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 130 066	4 611 595
Charges financières nettes	10	(2 584 009)	(2 416 691)
Produits des placements		30 119	895 075
Autres gains ordinaires		572 861	119 532
Autres pertes ordinaires		(157 337)	(57 196)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 991 699	3 152 315
Impôt sur les bénéfices		(824 676)	(884 418)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT		2 167 023	2 267 897
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)			-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 167 023	2 267 897
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE		2 167 023	2 267 897
Résultat du Groupe		2 558 365	2 735 425
Résultat Hors Groupe		(391 342)	(467 528)

Etat de flux de trésorerie consolidé
Arrêté au 31-12-2019
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
Résultat net		2 167 023	2 267 897
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		2 938 748	2 521 701
Variation des:			
- stocks		3 801 589	(3 206 239)
- créances		605 445	(3 629 430)
- autres actifs		1 704 865	1 557 000
- fournisseurs et autres dettes		(5 957 618)	766 468
- Résorption subvention d'investissement		(23 813)	(27 126)
- Charges financières nettes		236 318	168 076
- Plus ou moins values de cession		(424 389)	(85 083)
- Plus ou moins values de cession Titres		0	(860 085)
FLUX PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11.1	5 048 168	(526 820)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissement /acquisit° d'immob°. corporelles et incorp		(4 327 898)	(3 715 290)
Encaissement /cession d'immob°. corporelles et incorp		594 320	94 500
Encaissements / acquisitions d'immobilisations financières		16 752	894 901
Décaissements / acquisitions d'immobilisations financières		(63 923)	(54 040)
Décaissement /acquisit° d'autres actifs non courants		(157 626)	(80 120)
Encaissements / autres valeurs immobilisées		36 837	166 652
Décaissements / autres valeurs immobilisées		(41 666)	(164 347)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	11.2	(3 943 204)	(2 857 744)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Variation/ capitaux propres		113 357	585 097
Subvention d'investissements		0	
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)		1 248 199	2 720 737
Variations des emprunts (MT)		(257 633)	(158 256)
Dividendes et autres distributions		(2 105 763)	(1 404 744)
Constitution de société		0	100 000
Augmentation du capital		50 000	400 000
FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	11.3	(951 840)	2 242 834
VARIATION DE TRESORERIE			
		153 124	(1 141 730)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		(2 476 564)	(1 334 834)
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE		(2 323 440)	(2 476 564)

1-PRESENTATION DU GROUPE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES "SIAME"

Le groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est composé de 9 sociétés, « SIAME » comprise. Le groupe est constitué principalement par les filiales, exerçant dans la même branche d'activité de distribution et de sous-traitance du matériel électrique et d'autres activités de services liés.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1- PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au Système Comptable des Entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :

- Le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37) ;
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

2.2- METHODE D'EVALUATION

- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

- ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération. Il est amorti sur une période de 5 ans.

- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Pour le besoin de l'établissement des états financiers consolidés, les biens acquis en leasing avant le 1^{er} Janvier 2008, ont été retraités en adoptant l'approche économique de capitalisation, et ce, conformément à la convention comptable de la prééminence du fond sur la forme, prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable NCT 41 relative à la comptabilisation des contrats de location.

Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire.

- LE PORTEFEUILLE DES TITRES

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire est, normalement, calculée par référence :

- A la quote-part des capitaux propres, ajustée le cas échéant, d'éléments non-inscrits en comptabilité, pour les titres non cotés à la BVMT ;
- Au cours boursiers moyens du mois de décembre 2019, pour les titres cotés à la BVMT.

- LES STOCKS ET ENCOURS

Pour la valorisation de ses stocks, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré ; la marge intra-groupe étant éliminée.

- PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intra-groupe.

- CONVERSION DES DETTES FOURNISSEURS EN DEVISE

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en utilisant le taux de change en vigueur au 31 décembre 2019. La différence est passée en résultat de l'exercice.

2.3- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et évènements postérieurs, depuis le mois de mars 2020 un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie Covid-19 (coronavirus). Il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers consolidés clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier sur l'activité et la situation financière de la société en 2020 ne peut être faite.

La société mère SIAME a été touchée par les mesures de confinement décrétées par le Gouvernement, qui a malheureusement mis au chômage, l'ensemble du personnel de la société depuis le 19 Mars 2020. Ces conditions économiques difficiles, ont engendré une situation sociale et financière sans précédent et font malheureusement régner un sentiment d'incertitude, quant à la reprise d'une activité normale. La SIAME fait face à la date d'arrêt des états financiers, à plusieurs difficultés de natures différentes et variées, dont une baisse de son chiffre d'affaires due au ralentissement de l'activité économique qui a commencé à se faire sentir dès les premiers mois de l'année 2020. Ainsi, plusieurs fournisseurs étrangers, ont dû reporter leurs livraisons, du fait de la rareté des matières premières, notamment celles en provenance de la Chine, premier pays attaqué par le Coronavirus.

Les ruptures de certaines matières premières, ainsi que l'arrêt imminent de la production et des ventes, ont fortement impacté le chiffre d'affaires de la société mère ainsi que de ses filiales au titre du premier trimestre, qui s'est inscrit en recul de 39% par rapport à son niveau au 31 mars 2019. Cette situation risque de s'aggraver davantage durant les mois à venir, si un retour à la normale ne serait pas décrété au plus urgent.

3- PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi 2001-117 du 06 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation sus précisées.

3.1- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est formé de toutes les entreprises sur lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce directement ou indirectement par le biais de ses filiales un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable.

3.2- METHODES DE CONSOLIDATION

*** INTEGRATION GLOBALE**

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive.

*** INTEGRATION PROPORTIONNELLE**

C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

Un co-entrepreneur est un participant à une co-entreprise qui exerce un contrôle conjoint.

*** LA MISE EN EQUIVALENCE**

Les sociétés dans lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce, directement ou indirectement, une influence notable, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La « SIAME » est présumée avoir une influence notable si elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de la « SIAME » et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

4- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1- RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les comptes des filiales sont, si nécessaire, retraités selon les principes et les règles d'évaluation du groupe.

- Les créances, les emprunts et les prêts réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.
- Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets sur le bilan, le hors bilan, ainsi que sur le résultat consolidé.
- Les dividendes intragroupe et les plus ou moins-values réalisées suite à la cession d'éléments d'actifs entre les sociétés du groupe sont éliminés.

4.2- INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère. De même, les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

4.3- TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

*** L'ECART D'EVALUATION**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

*** LE GOOD WILL**

Le goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur une durée d'utilité estimée. La durée ne doit pas dépasser 20 ans (§39 de la NCT n°38). Le goodwill négatif est comptabilisé en produit de l'exercice ou différé sur les exercices ultérieurs conformément au traitement préconisé par les paragraphes 54 à 59 de la NCT n°38.

4.4- TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge consolidée d'impôt comprend :

- l'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscale en vigueur au 31 décembre 2019 ;
- les impôts différés provenant des décalages temporaires provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

La compensation se fait pour les impôts différés actifs et passifs au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même en absence d'intégration fiscale, soit au groupe fiscalement intégré s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater les actifs d'impôts différés qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale. Il en résulte que le Groupe constate un impôt différé actif net par entité fiscale dès lors que ce net d'impôt différé ne résulte pas de déficits fiscaux ou dès lors que l'entité fiscale concernée n'a pas réalisé de pertes fiscales au cours des deux derniers exercices.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

4.5- RESERVES CONSOLIDEES

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la « SIAME » et la quote-part dans les réserves des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

4.6- RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé correspond au résultat de la société mère majoré de la contribution réelle, après retraitements de consolidation, des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

4.7- DATE DE CLÔTURE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour l'ensemble des sociétés consolidées.

4.8- OPERATIONS DE CREDIT-BAIL PRENEUR

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de crédit-bail avant le 1^{er} janvier 2008 (crédit-bail preneur) ont été retraitées en consolidation à l'actif du bilan consolidé conformément à la norme comptable NCT 41. Elles sont présentées au niveau de la rubrique «immobilisations corporelles». Elles font l'objet d'un plan d'amortissement dont les dotations sont calculées en fonction de la durée du contrat de leasing.

5- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1- DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 06 décembre 2001 portant promulgation du code des sociétés commerciales et de la norme NCT n°35 § n°38, les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME », se présentent comme suit :

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle		Type de contrôle		Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
SIAME	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG
SITEL	59,77%	59,77%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	59,77%	59,77%	IG	IG
ELECTRICA	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	80,00%	80,00%	IG	IG
CONTACT	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG
SIAME INTERNATIONAL	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	99,99%	99,99%	IG	IG
TOUTALU	81,47%	81,47%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	81,43%	81,43%	IG	IG
IAT	50,00%	50,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	50,00%	50,00%	IG	IG
IAT EUROPE	95,00%	NA	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	47,50%	NA	IG	NA
MEDIKA-TECH	51,00%	51,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	25,50%	25,50%	IG	IG

Les sociétés constituant le groupe « SIAME » se présentent comme suit :

❖ SOCIETE MERE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée en date du 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et, généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz « STEG ». Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu suivant la décision de la C.A.R.E.P du 06 mai 1999 de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1^{er} juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu des augmentations successives dont la dernière datant de 2004 qui l'a porté à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par M. Mohamed Hédi BEN AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions, soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession est de 1,3 TND par action d'une valeur nominale de 1 TND.

❖ SOCIETES FILIALES :

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère telles que définies par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

- ***SOCIETE CONTACT***

Société à responsabilité limitée totalement exportatrice ayant un capital de 2 810 000 TND créée en 1998, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile pour des donneurs d'ordre étrangers.

- ***SOCIETE ELECTRICA***

Société à responsabilité limitée ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1999, dont l'objet social consiste à la commercialisation de matériel électrique et électronique complétant la gamme « SIAME ».

- ***SOCIETE SIAME INTERNATIONAL***

Société de commerce international, ayant un capital de 150 000 TND. Elle a été créée en janvier 2009 pour subvenir aux besoins des clients du réseau commercial international de la SIAME en marchandises non produites par elle.

- ***SOCIETE SITEL***

Société anonyme, ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1985. Elle a pour activité l'étude et l'entreprise de tous travaux publics relatifs à la production, au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés.

- ***SOCIETE TOUTALU***

Société anonyme, créée en janvier 2007, ayant un capital de 2 800 000 TND. Elle a pour activité la fonderie de pièces en aluminium et notamment celles des accessoires de lignes.

- ***SOCIETE I@T***

Société anonyme, créée en Mai 2017, ayant un capital de 650 000 TND. Elle exerce dans le domaine de Recherche et développement, étude des solutions intelligentes et innovantes pour la gestion et la distribution de l'énergie.

- ***SOCIETE MEDIKA-TECH***

Société à responsabilité limitée, créée en Septembre 2018, ayant un capital de 100 000 TND. Elle exerce dans le domaine de l'importation et du commerce des produits et des machines pour les secteurs technologiques à haute valeur ajoutée notamment l'instrumentation et l'appareillage biomédical, la robotique, la domotique, la monétique et les télécommunications et multimédia.

- ***SOCIETE I@T Europe***

Société à responsabilité limitée, créée en Juin 2019, implantée en France et ayant un capital de 20 000 Euro. Elle exerce dans le domaine de services et conseils en matière informatique, électronique, logiciels, marketing, publicité, gestion, fiscalité, finances, stratégie d'entreprise, juridique. L'audit et l'expertise de système informatiques. La vente de matériels informatiques, électroniques et industriels et de logiciels.

NOTE 1- ACTIFS NON COURANTS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2019, la valeur nette des actifs non courants consolidés s'élevant à 16 050 721 TND se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2019	Amortissement	Provision	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	5 500 483	(2 037 802)	0	3 462 681
Ecart d'acquisition	1 930 587	(1 859 996)	0	70 591
Immobilisations corporelles	42 367 487	(30 160 316)	0	12 207 171
Immobilisations financières	564 397	0	(385 910)	178 487
Autres actifs non courants	131 791	0	0	131 791
Total	50 494 745	(34 058 114)	(385 910)	16 050 721

1.1- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles consolidées s'élevant à 3 462 681 TND au 31 décembre 2019, se détaille comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2019	Cumul amort. 31/12/2019	VCN au 31/12/2019
Investissement de recherche et de développement	3 893 992		
Amt Investissement de recherche et de développement		(563 290)	3 330 702
Concessions, marques, brevets et licences	1 015 958		
Amt Concessions, marques, brevets et licences		(438 348)	577 610
Logiciels	569 923		
Amt Logiciels		(1 034 235)	(464 312)
Site web	9 610		
Amt siteweb		(1 929)	7 681
Activités de développement en cours	11 000	0	11 000
Total	5 500 483	(2 037 802)	3 462 681

1.2- LES ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés sur les filiales consolidées totalisent un montant brut de 1 930 587 TND amortis à hauteur de 1 859 996 TND. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Date de prise de contrôle	Valeur brute	Taux d'amort	Cumul amort 31/12/2019	VCN au 31/12/2019
SITEL	2000	402 346	20%	(402 346)	0
CONTACT	1998	(13 813)	100%	13 813	0
TOUTALU	2007	21 500	20%	(21 500)	0
ELECTRICA	2009	17 933	20%	(17 933)	0
ELECTRICA	2011	(120 019)	100%	120 019	0
CONTACT	2012	314 975	20%	(314 975)	0
CONTACT	2013	219 982	20%	(219 982)	0
SITEL	2014	(11 021)	100%	11 021	0
CONTACT	2014	349 990	20%	(349 990)	0
TOUTALU	2015	322 262	20%	(357 553)	(35 291)
CONTACT	2016	249 982	20%	(249 982)	(0)
TOUTALU	2017	176 470	20%	(70 588)	105 882
Total		1 930 587		(1 859 996)	70 591

1.3- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles consolidées s'élevant à 12 207 171 TND au 31 décembre 2019, se ventilant comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2019	Cumul amort. 31/12/2019	VCN au 31/12/2019
Terrain	946 702		946 702
Constructions	7 657 102		2 792 663
Amt Constructions		(4 864 439)	
Matériels & outillages	24 049 112		5 448 235
Amt Matériels & outillages		(18 600 877)	
Mat de transport	1 895 043		414 004
Amt Mat de transport		(1 481 039)	
MMB	1 627 972		187 271
AMT MMB		(1 440 702)	
Agencements & aménagements	2 950 483		819 813
Amt Agencements & aménagements		(2 130 670)	
Immobilisations prises en leasing	1 845 296		415 030
Amt Immobilisations prises en leasing		(1 430 266)	
Immobilisations chez les tiers	9 564		5 400
Amt Immobilisations chez les tiers		(4 164)	
Réévaluation légale TOUTALU (*)	140 014		140 014
Provisions immobilisations corporelles		(2 777)	(2 777)
Immobilisations encours	1 040 814		1 040 814
Total	42 162 103	(29 954 932)	12 207 171

(*) En date du 31 décembre 2019, la société TOUTALU a procédé à une réévaluation légale de ses équipements industriels. La plus-value de réévaluation totalise un montant net de 140 mTND. La valeur vénale confirmée par un expert judiciaire dépasse largement le montant retenu dans le cadre de cette réévaluation légale.

1.4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique s'élevant en net à 178 487 TND au 31 décembre 2019, se détaille ainsi :

Désignation	Situation 31/12/2018		VCN 31/12/2018	Situation 31/12/2019		VCN 31/12/2019
	Valeur	Provision		Valeur	Provision	
EPI CORPORATION	36 263	(36 263)	-	36 263	(36 263)	-
SIALE	129 250	(129 250)	-	129 250	(129 250)	-
CELEC	88 000	(88 000)	-	88 000	(88 000)	-
SERPAC	750	(750)	-	750	(750)	-
DAR ADDOHN	50 000	(50 000)	-	50 000	(50 000)	-
ACTIONS ELECTROSTAR	5 398	(4 202)	1 196	-	-	-
ACTIONS STEO	690	-	690	-	-	-
ACTIONS FIDELITY SICAV	617	-	617	617	-	617
Titres de participation	310 968	(308 465)	2 503	304 880	(304 263)	617
Prêts	48 407	(4 501)	43 906	37 098	(3 200)	33 898
Emprunt national	10 000	-	10 000	4 800	-	4 800
Cautionnements	198 300	(81 225)	117 075	217 619	(78 447)	139 172
Autres immobilisations financières	256 707	(85 726)	170 981	259 517	(81 647)	177 870
Total des immobilisations financières	567 675	(394 191)	173 484	564 397	(385 910)	178 487

Les titres de participation se composent des titres des sociétés sur lesquelles le groupe « SIAME » n'exerce ni un contrôle exclusif, ni un contrôle conjoint, ni une influence notable.

1.5- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique, s'élève à 131 791 TND à la clôture de l'exercice 2019 contre 53 414 TND à la clôture de l'exercice précédent et se rapporte à des charges à répartir.

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 48 002 780 TND au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Stocks	2.1	22 251 231	(1 406 592)	20 844 639
Clients et comptes rattachés	2.2	22 817 727	(3 890 601)	18 927 126
Autres actifs courants	2.3	4 848 381	(705 825)	4 142 557
Placements et autres actifs financiers	2.4	224 488	(6 593)	217 894
Liquidités et équivalents de liquidités	2.5	3 870 564	0	3 870 564
Total		54 012 391	(6 009 611)	48 002 780

2.1- STOCKS

La valeur nette des stocks consolidés s'élève au 31 décembre 2019 à 20 844 639TND, après élimination des profits internes et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Stock SIAME	16 103 690	18 858 127	- 2 754 437
Provision pour dépréciation stock SIAME	(1 207 573)	(1 205 065)	- 2 508
Stock SITEL	331 457	523 791	- 192 334
Provision pour dépréciation stock SITEL	(4 929)	(4 929)	- 0
Stock CONTACT	2 417 846	2 412 231	5 615
Provision pour dépréciation stock CONTACT	(105 263)	(105 263)	- 0
Stock ELECTRICA	1 824 503	3 080 545	- 1 256 042
Provision pour dépréciation stock ELECTRICA	(88 826)	(79 298)	- 9 528
Stock TOUTALU	1 572 495	1 127 925	444 570
Provision pour dépréciation stock TOUTALU	0	0	-
Stock SIAME Internationale	1 241	1 241	- 0
Provision pour dépréciation stock SIAME Internationale	0	0	-
Total	20 844 639	24 609 305	(3 764 666)

Les profits sur cessions internes des stocks réalisés en 2018 et 2019 et touchant respectivement le stock initial et final entre les sociétés « SIAME », « ELECTRICA », « TOUTALU » et « SITEL » ont été éliminés du résultat et des stocks consolidés.

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CONSOLIDES

Le solde net de cette rubrique s'élevant à 18 927 126 TND au 31 décembre 2019, se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Clients ordinaires	17 247 218	16 985 455	261 762
Clients, retenues de garantie	0	872 437	- 872 437
Clients, effets à recevoir	783 781	370 542	413 239
Clients douteux	4 786 728	4 434 643	352 085
Total brut	22 817 727	22 663 078	154 649
Provision pour dépréciation des comptes clients	(3 890 601)	(3 649 056)	(241 545)
Total net	18 927 126	19 014 022	(86 896)

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants consolidés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2019 à 4 142 557 TND et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Etat, impôts et taxes actif	3 007 765	4 054 781	(1 047 016)
Avances et acomptes au personnel	159 318	155 815	3 503
Avances et acomptes fournisseurs	354 719	1 181 686	(826 967)
Fournisseurs RRR à obtenir	298 007	192 764	105 243
Fournisseurs créances sur emballages	0	94 804	(94 804)
Débiteurs divers	712 910	654 056	58 854
Charges constatées d'avance	254 558	382 483	(127 926)
Produits à recevoir	61 105	6 178	54 927
Total brut	4 848 381	6 722 567	(1 874 185)
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(705 825)	(703 843)	(2 701 354)
Total net	4 142 557	6 018 723	(4 575 540)

2.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS CONSOLIDES

Ce compte s'élève en net à 217 894 TND à la date de clôture et se détaille ainsi :

Désignation	Situation au 31/12/2019		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Placements	224 488	(6 593)	217 894
Total	224 488	(6 593)	217 894

2.5 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités consolidés s'élevant à 3 870 564 TND au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

Désignation	Situation au 31/12/2019		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Banques et Caisses	1 583 687	0	1 583 687
Valeurs à l'encaissement	2 286 877	0	2 286 877
Total	3 870 564	0	3 870 564

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2019, les capitaux propres consolidés s'élevant à 28 696 339 TND se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Capital social	14 040 000	14 040 000	0
Réserves consolidées	11 818 640	11 149 495	669 145
Total des capitaux propres avant résultat	25 858 640	25 189 495	669 145
Résultats consolidés	2 558 365	2 735 425	(177 060)
Intérêts des minoritaires	279 334	632 195	(352 861)
Total des capitaux propres après résultat & IM	28 696 339	28 557 115	139 224

Le détail de répartition des réserves et des résultats des sociétés du groupe entre réserves et résultat consolidé, d'une part, et les parts des minoritaires, d'autre part, se présente comme suit :

Sociétés du groupe	Situation avant partage		Répartition des réserves		Répartition des résultats		Elimination des titres de participation
	Réserves	Résultat	Réserves consolidées	Part des minoritaires	Résultats consolidés	Part des minoritaires	
SIAME	10 767 513	2 514 573	10 767 513	0	2 514 573	0	0
ELECTRICA	(546 630)	(105 177)	(462 902)	90 676	(84 141)	(21 036)	825 595
SIAME INTER	127 134	322 141	127 126	18	322 120	21	149 990
SITEL	(915 274)	(640 236)	(547 032)	34 088	(382 650)	(257 586)	597 670
CONTACT	3 344 239	722 919	3 224 352	30	722 916	4	3 029 850
TOUTALU	(1 625 074)	(690 465)	(1 173 879)	217 690	(562 536)	(127 929)	2 301 450
IAT	(123 219)	69 595	(96 810)	263 390	34 797	34 797	350 000
MEDIKA TECH	(17 365)	(26 326)	(19 728)	61 563	(6 713)	(19 613)	51 000
IAT EUR	0	0	0	3 220	0	0	61 173
Total	11 011 324	2 167 023	11 818 640	670 676	2 558 365	(391 342)	7 366 728

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants ont atteint un solde de 2 096 049 TND au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Emprunt	1 838 363	2 396 682
Provision pour risques et charges	257 686	218 324
Total	2 096 049	2 615 006

4.1 - EMPRUNTS

Ce poste consolidé s'élevant à 1 838 363 TND, correspond à la dette bancaire et à la dette provenant du traitement des financements d'immobilisations par crédit-bail. Ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Emprunt SIAME	604 100	784 483	(180 383)
Emprunt SITEL	66 150	138 791	(72 641)
Emprunt CONTACT	674 063	884 983	(210 920)
Emprunt TOUTALU	349 990	518 469	(168 479)
Emprunt ELECTRICA	19 583	69 956	(50 373)
Emprunt IAT	124 476	0	124 476
Total	1 838 363	2 396 682	(558 319)

4.2- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste consolidé s'élevant à 257 686 TND, correspond aux provisions pour risques et charges constatées au niveau des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

Société	Désignation	Solde
TOUTALU	Provision pour risques et charges	21 797
CONTACT	Provision pour risques et charges	79 829
SITEL	Provision pour amendes et pénalités	156 060
Total		257 686

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 33 261 113 TND au 31 décembre 2019, regroupe les postes suivants :

Désignation	Note	31/12/2019
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	11 296 841
Autres passifs courants	5.2	4 308 065
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	17 656 207
Total		33 261 113

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2019, ce poste consolidé s'élevant à 11 296 841 TND, se ventile comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Fournisseurs d'exploitation	6 919 241	12 495 510	(5 576 269)
Fournisseurs, factures non parvenues	863 317	(151 549)	1 014 865
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	3 400 381	4 682 137	(1 281 756)
Fournisseurs, retenues de garanties	11 440	59 174	(47 734)
Fournisseurs d'immobilisations	102 462	14 195	88 267
Total	11 296 841	17 099 468	(5 802 626)

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 4 308 065 TND au 31 décembre 2019, s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Etat, impôts et taxes passifs	2 017 495	1 211 417	806 078
Organismes sociaux	824 152	630 762	193 390
Personnel et comptes rattachés	740 976	1 041 503	(300 527)
Clients, avances et acomptes	245 155	443 016	(197 861)
Dividendes et autres distributions	15 171	14 934	237
Créditeurs divers	96 998	216 281	(119 283)
Charges à payer	342 749	594 512	(251 763)
Produits constatés d'avance	4 189	0	4 189
Provisions courantes pour risques et charges	21 180	18 680	2 500
Total	4 308 065	4 171 105	136 960

5.3- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Ce poste consolidé s'élevant au 31 décembre 2019 à 17 656 207 TND se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Crédits de gestion	10 336 824	10 307 526	29 299
Echéance à moins d'un an /crédits	2 239 774	1 874 714	365 060
Intérêts courus sur emprunts	77 237	66 348	10 889
Autres passifs financiers	12 653 836	12 248 587	405 248
Concours bancaires	5 002 371	4 270 346	732 025
Total	17 656 207	16 518 934	1 137 273

NOTE -6- REVENUS

Le chiffre d'affaires consolidé totalisant 59 480 536 TND se détaille comme suit :

Désignation	2019	
	En TND	en %
CA SIAME	35 070 869	59,0%
CA SITEL	2 268 817	3,8%
CA CONTACT	15 783 757	26,5%
CA ELECTRICA	2 431 326	4,1%
CA TOUTALU	1 421 816	2,4%
CA IAT	1 481 349	2,5%
CA SIAME INTERNATIONAL	982 983	1,7%
CA MEDIKA TECH	39 619	0,1%
Total	59 480 536	100%

Revenus cumulés	60 680 300
Revenus intragroupe	- 1 199 763
Total Revenus consolidés	59 480 536

NOTE -7- ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats consommés consolidés totalisent 42 473 908 TND à la clôture de l'exercice 2019. Ils se détaillent entre les différentes sociétés du groupe comme suit :

Désignation	2019	
	En TND	En %
Ach SIAME	25 691 844	60,49%
Ach SITEL	1 932 375	4,55%
Ach CONTACT	10 685 690	25,16%
Ach ELECTRICA	1 736 402	4,09%
Ach TOUTALU	1 648 799	3,88%
Ach IAT	121 849	0,29%
Ach SIAME INTER	621 947	1,46%
Ach MEDIKA TECH	35 002	0,08%
Total	42 473 908	100%

Achats d'approvisionnement consommés	43 541 661
Achats intragroupe	1 067 753
Total des achats consolidés	42 473 908

NOTE -8- CHARGES DE PERSONNEL

Cette rubrique comprend les charges de personnel du groupe « SIAME » se détaillant comme suit :

Désignation	2019	
	En TND	En %
CP SIAME	4 695 741	52,61%
CP ELECTRICA	401 292	4,50%
CP SITEL	340 717	3,82%
CP TOUTALU	554 917	6,22%
CP CONTACT	2 053 934	23,01%
CP IAT	843 074	9,45%
CP SIAME INTER	0	0,00%
CP MEDIKA TECH	35 851	0,40%
Total	8 925 526	100%

NOTE -9- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique correspond, principalement, à la rémunération du personnel extérieur, d'intermédiaires et des honoraires. Elle se détaille par entité comme suit :

Désignation	2019	
	En TND	En %
AC SIAME	1 983 289	52,08%
AC ELECTRICA	363 753	9,55%
AC SITEL	207 704	5,45%
AC TOUTALU	130 393	3,42%
AC CONTACT	788 114	20,70%
AC IAT	302 744	7,95%
AC SIAME INTER	39 476	1,04%
AC MEDIKA TECH	(7 322)	-0,19%
Total	3 808 151	100%

NOTE -10- CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique correspond aux intérêts relatifs aux emprunts contractés, et aux écarts de change. Elle se détaille par entité comme suit :

Désignation	2019	
	En TND	En %
CF SIAME	1 478 620	57,22%
CF ELECTRICA	82 838	3,21%
CF SITEL	175 516	6,79%
CF TOUTALU	216 346	8,37%
CF CONTACT	581 964	22,52%
CF IAT	33 892	1,31%
CF SIAME INTER	14 833	0,57%
Total	2 584 009	100%

NOTE -11- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2019, la trésorerie du groupe « SIAME » a dégagé un solde négatif de 2 323 440 TND contre un solde négatif de 2 476 564 TND au 31 décembre 2018, soit une variation positive de 153 124 TND. Les différentes rubriques se présentent ainsi :

Désignation	Note	31/12/2019
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	11.1	5 048 168
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	11.2	(3 943 204)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	11.3	(951 840)
Variation de la trésorerie		153 124

11.1- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux affectés aux activités d'exploitation s'élevant à 5 048 168 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Résultat net de l'exercice	2 683 417	(516 394)	2 167 023
Amortissements et provisions nettes de reprises	2 739 012	199 736	2 938 748
Variation des stocks	3 795 533	6 056	3 801 589
Variation des créances clients	564 018		564 018
Variation des créances (valeurs à l'encaissements)	41 427	0	41 427
Variation des autres actifs	1 706 065	(1 200)	1 704 865
Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	(6 123 044)	165 426	(5 957 618)
Plus value / cessions d'immobilisations	(424 389)		(424 389)
Plus value / cessions des titres de participation	0		0
Résorption subvention d'investissement	(23 813)		(23 813)
Charges financières sur emprunts	236 318		236 318
Total	5 194 544	(146 376)	5 048 168

11.2- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement s'élevant au 31 décembre 2019 à -3 943 204 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Décaissements sur acq. d'immo. corpo. et incorpo.	(4 489 699)	161 801	(4 327 898)
Encaissements provenant de la cession d'immo. corpo. et incorpo.	594 320		594 320
Décaissements sur acquisitions d'immo. financières	(333 248)	350 000	16 752
Encaissements provenant de la cession d'immo. financières	(63 923)	0	(63 923)
Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	(157 626)	0	(157 626)
Décaissements sur autres valeurs immobilisées	36 837	0	36 837
Décaissements sur autres actifs non courants	(41 666)	0	(41 666)
Total	(4 455 005)	511 801	(3 943 204)

11.3- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élevant à -951 840 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Variation/ capitaux propres	(36 643)	150 000	113 357
Subvention d'investissements	0		0
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)	1 248 199		1 248 199
Variations des emprunts (MT)	(257 633)		(257 633)
Dividendes et autres distributions	(2 105 763)		(2 105 763)
Augmentation du capital	464 392	(414 392)	50 000
Total	(687 448)	(264 392)	(951 840)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 juin 2019, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « SIAME » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2019, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan consolidé de **64 053 501TND** et un résultat consolidé bénéficiaire-part du groupe de **2 558 365TND**.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe « SIAME » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- La note 2-3 « Evènements Postérieurs à la date de clôture », qui décrit les évènements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts potentiels sur l'activité du groupe SIAME.
- Les fonds propres de la société « TOUTALU » s'élevant au 31 décembre 2019 à 1 054mTND sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société ;
- La situation nette de la société « SITEL » est négative et s'élève au 31 décembre 2019 à - 567 mTND est par conséquent, inférieure à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société.
- Les fonds propres de la société « ELECTRICA » s'élevant au 31 décembre 2019 à 287mTND sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société ;
- La société « TOUTALU » a procédé à la réévaluation légale de ses équipements industriels en date du 31 décembre 2019 pour un montant net de 140 mTND et ce conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de 2019.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société mère « SIAME » figurant au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant brut de 16 103 690 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société mère « SIAME » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 3 569 860 TND arrêté au 31 décembre 2019.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société mère « SIAME » s'élevant au 31 décembre 2019 à 35 509 282 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 23 Juin 2020

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Khaled MNIF